

ESPINASSE

Bulletin municipal 2020

Meilleurs vœux 2021



Informations générales...

MAIRIE
04.73.85.72.60
mairie-espinasse.63@wanadoo.fr

**Ouverture au public
(jusqu'au 08 mars 2021)**
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 09 h 00 à 12 h 00

**AGENCE POSTALE
COMMUNALE**
04.73.85.76.34

**Ouverture au public
du lundi au samedi**
de 09 h 00 à 11 h 30

ECOLE COMMUNALE
04.73.85.87.56

Horaires de classe
Lundi, Mardi, jeudi, vendredi
de 09 h 00 à 12 h 00
Et de 13 h 30 à 16 h 30

Permanences du Maire et/ou des adjoints sur rendez-vous

Mardi, mercredi, vendredi 10 h 00 à 12 h 00

Maire : Michel BANCAREL - Tél : 06.07.03.63.09

1^{er} adjointe : Patricia ROSSIGNOL - Tél : 06.27.78.81.79

2^{ème} adjoint : Yves GIDEL - Tél : 07.88.07.00.13

Le mot du Maire

Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ...

La première année d'exercice du mandat de l'équipe municipale vient de s'écouler. Elle a été particulièrement difficile pour la Commune et ses habitants.

Comme partout sur le territoire national, la Covid 19 a sévi. Jusqu'à présent, notre commune a relativement été épargnée, mais pour combien de temps ? Nous espérons tous que l'épidémie s'atténue en 2021 ; l'arrivée du vaccin nous laisse entrevoir une lueur d'espoir mais il reste indispensable de poursuivre la pratique des gestes barrière.

Nous avons une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2020 se sont trouvés dans la peine et la difficulté.

Cette année, malheureusement, il nous a été impossible d'organiser la cérémonie des vœux qui est toujours un vrai moment de convivialité et d'échanges pour célébrer la nouvelle année ; ce moment républicain qui nous unit et nous permet de vivre ensemble.

J'émettrai un vœu particulier pour cette année pour détendre l'atmosphère Covid : **organiser une fête estivale sur le thème de la ruralité.**

Que toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer dans cette manifestation nous contactent...

Le présent bulletin vous apportera toutes les informations sur les activités qui se sont déroulées au 2^{ème} semestre.

Le Conseil Municipal et les employés communaux vous souhaitent une année 2021 pleine de bonheur ainsi qu'une santé de fer pour l'appréhender.

Pour ce faire, toute l'équipe se tient à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches si besoin.

Le Maire, Michel BANCAREL



Informations relatives aux mesures de lutte contre l'épidémie de Covid-19

Les trajets et les rendez-vous physiques ont repris depuis le lundi 22 juin 2020. Toutes les mesures sanitaires sont prises pour garantir la sécurité des conducteurs bénévoles et des passagers. Vous pouvez toujours faire les démarches pour devenir conducteur bénévole ou vous inscrire comme passager en nous contactant au **06 78 37 12 24** ou par mail à covoitsante63@paysdesainteloy.fr

Retrouvez ci-dessous les informations habituelles concernant Covoit'Santé 63, n'incluant pas les modifications liées à la crise :

Covoit'Santé 63 est un **service de covoiturage solidaire** destiné aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy. Il s'adresse aux personnes n'ayant pas les moyens de se rendre à un rendez-vous médical. Covoit'Santé 63 les met en relation avec un réseau de conducteurs bénévoles. Il facilite ainsi l'accès aux soins tout en créant du lien social entre les habitants. Les déplacements concernent l'ensemble du territoire des Combrailles mais aussi les villes de Montluçon, Riom et Clermont-Ferrand où se trouvent les médecins spécialistes et les établissements hospitaliers.

Ce dispositif solidaire repose sur un réseau de conducteurs et covoitureurs bénévoles possédant un véhicule propre. **La Communauté de Communes recherche donc des bénévoles sur l'ensemble du territoire pour faire vivre ce service.** Un dédommagement en main propre des conducteurs par les passagers est prévu pour chaque trajet.

Ce service vous est proposé par la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy via la Maison France Services de Saint-Gervais-d'Auvergne, en partenariat avec Médecins du Monde et Covoiturage Auvergne.

Pour plus de renseignements ou devenir conducteur bénévole :

Covoit'Santé 63 - Maison France Services
1 rue du Général Desaix
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne

Nos partenaires financiers :





MUT'VILLAGE PERMANENCES

Mutuale, la Mutuelle Familiale vous présente une gamme de prestations santé au tarif maîtrisé pour tous les habitants d'une même commune.

N'hésitez pas à venir comparer, ces permanences* sont sans engagement !

	🕒 09h30-12h00	🕒 13h30-16h30
LUNDI 1^{er} FÉVRIER	PIONSAT Place au Fil	SAINT-ÉLOY-LES-MINES Salle de spectacle - Médiathèque Rue Puits Saint-Joseph
LUNDI 08 FÉVRIER	SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE Halle Coeur de Cornbrailles Rue de l'Égalité	NEUF-ÉGLISE Le Bourg
LUNDI 15 FÉVRIER	SAINT-JULIEN-LA-GENESTE Le Bourg	SAINT-MAURICE-PRÈS-PIONSAT Le Bourg

Sous réserve des mesures sanitaires, qui au regard de la pandémie, amèneraient à revoir les permanences

Une mutuelle proche de vous

Agence de Montluçon
73 Avenue de la République
☎ 04 70 05 89 15 ✉ agence.montlucon@mutuale.fr
www.mutuale.fr




BONNE NOUVELLE !!!



A partir du lundi 1er février 2021 l'assurance maladie du Puy de Dôme réalise des permanences via la visioconférence.

TOUS LES LUNDIS DE 9H - 11H30

SANS RENDEZ - VOUS

A LA MAISON FRANCE SERVICES DE SAINT GERVAIS D'AUVERGNE

Pour plus de renseignements contacter le : **04.73.85.30.92**

Etat civil en 2020...

Naissance

Bastien AUBIGNAT, fils de Pierre AUBIGNAT et Christine ARNAUD né le 11 mai 2020, domicilié à Chausserue. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mariage

Thierry CHARBONNEAUX et **Fatiha CHRAITE**, domiciliés à Ludieu, célébré le 05 septembre 2020

Le temps ensoleillé du mois de septembre nous a permis de célébrer le mariage de Mr et Mme CHARBONNEAUX sur le parvis de la mairie. Ce fût une cérémonie chaleureuse dans une ambiance festive et joyeuse.



Décès

Nous déplorons trois décès en 2020 :

Marie-Jeanne OLAGNON Ep PEROL, le Bourg, décédée le 23 février 2020

François GARDET, Le Bourg, décédé le 04 août 2020

Roger PEROL, Le Bourg, décédé le 06 décembre 2020

Une pensée toute particulière au citoyen **François GARDET**, Maire honoraire qui fut aux commandes de notre Commune pendant 30 années : ce qui nous laisse beaucoup de souvenirs !

Cette année encore, le solde naturel de population est négatif.

A noter que le recensement de la population qui devait avoir lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021 a été reporté en raison du contexte sanitaire lié à la COVID 19. Nous ne disposons à ce jour, d'aucune information complémentaire. A suivre !

Le personnel communal...

La Commune a enregistré la fin de carrière de **Brigitte COMBEMOREL** à compter du 1er octobre 2020.

Cette dernière a été nommée d'office retraitée à temps plein après 24 années de bons et loyaux services.

En effet, elle a assuré la confection des repas pour tous les enfants qui ont fréquenté notre école depuis 1997.

Le départ de Brigitte fut salué, non sans émotion, surtout après les cadeaux personnalisés confectionnés par les enfants.

Sa remplaçante, **Nathalie SENETAIRE** connaît bien les enfants ainsi que le fonctionnement de la cantine puisqu'elle est employée pour effectuer la garderie et le ménage à l'école depuis de nombreuses années.



La vie communale...

Travaux de voirie

Rectificatif : Dans le bulletin de juillet, nous avons omis de mentionner **Jean-Pierre GARDE**, comme représentant de la Commune au SIV de Menat avec **Yves GIDEL**. Le SIV de Menat est en charge des travaux de voirie sur la Commune. **Toutes nos excuses !**

Des emplois partiels (bouchage de trous) ont été réalisés à Pramagnat, La Bourgeade, La Villefranche, Le Puy, Le Bois du Mas et Murat par le SIV de Menat.

La réfection des routes aux hameaux de Lafayette et de Bordas a été réalisée.

Les travaux de réfection des routes aux hameaux de Croizet et Le Puy sont prévus pour 2021.

Quelques précisions sur la voirie communale...

La Commune est tenue de réaliser le déneigement de la voirie communale utile à la desserte des riverains.

Cela comporte le déneigement de la bande de roulement (partie goudronnée), mais pas les accès aux propriétés qui bordent ces voies. Ce qui veut dire que les riverains doivent dégager leur accès pour atteindre la voirie communale.

Afin de faciliter le déneigement et éviter des accidents, il convient de ne pas stationner son véhicule en bordure de route.

Même si l'obligation n'entrera en vigueur qu'au mois de novembre 2021, il est fortement conseillé, dans notre région, d'équiper son véhicule avec des pneus hiver pour ne pas avoir de surprise lors des déplacements.

La Commune dispose de graviers de pouzzolane pour étaler sur les zones verglacées. Nous vous remercions de signaler les secteurs délicats auprès de la mairie.

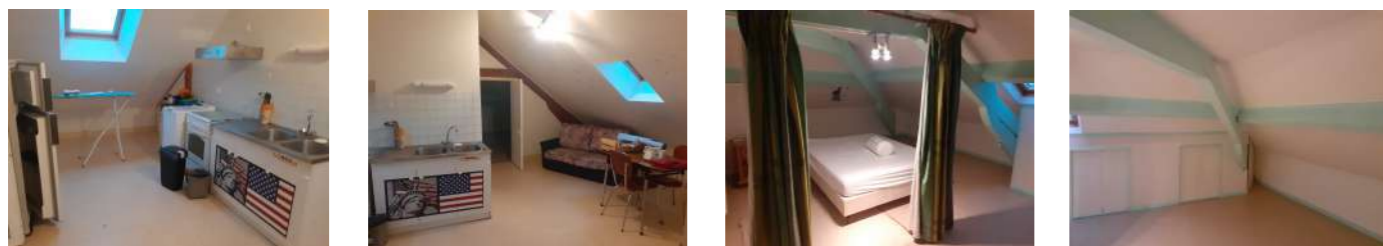
Portail du cimetière

Le portail du cimetière a été entièrement restauré par les entreprises **Laurent BELIN** de SAINT-ANGEL et **Christophe TAYTARD** de SAINT-PRIEST DES CHAMPS.



Appartements

Le studio situé au 2ème étage du bâtiment scolaire a été entièrement meublé pour permettre une location en bail « mobilité » (location de un à dix mois) au tarif de 240,00 € par mois charges comprises.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION COVID 19 DANS LES COMBRAILLES

- 18/01/2021 -

Le SMAD des Combrailles vous informe de l'ouverture du centre de vaccination COVID 19 des Combrailles, avec deux sites : l'un à la MSP de Pontgibaud et l'autre à la MSP de Saint-Eloy-les-Mines.

Nous vous informons que la prise de rendez-vous est obligatoire.

La prise de rendez-vous est possible avec le numéro unique suivant :

07 88 13 54 30 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h), ou directement sur la plateforme internet www.doctolib.fr.

Nous rappelons que la campagne de vaccination va s'étaler sur plusieurs semaines et qu'elle concerne dans un premier temps les personnes de plus de 75 ans, ou les personnes de plus de 65 ans souffrant d'un certain nombre de pathologies.

Enfin, les Combrailles ne disposant pas d'hôpital de proximité, une organisation spécifique a été mise en place. Les patients seront reçus dans les maisons de santé de Pontgibaud et de Saint-Eloy-les-Mines. L'organisation et la logistique sont portées par le SMAD des Combrailles en lien avec la Préfecture du Puy-de-Dôme, l'Agence Régionale de Santé et le CHU de Clermont-Ferrand.

Suite aux dernières élections municipales, le bureau synd et le Développement des Combrailles (SMADC) vient d'être membres dont un Président (Boris SOUCHAL) et deux Gérard VENEULT). Ils souhaitent rappeler aux nouvelles missions de cette structure qui œuvre maintenant pour le

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) a été créé, et se compose désormais de 14 communes membres dont un Président (Jean-Claude CAZEAU) et deux Vice-Présidents (Gérard VENEULT) et aux habitants des Combrailles, les habitants du territoire depuis 35 ans.

DOMAINES D'INTERVENTION

>> Développement économique <<

Le SMADC offre un appui aux porteurs de projets et aux nouveaux arrivants, sur l'ensemble des aspects que recouvre un projet d'installation et anime, en lien étroit avec les Communautés de communes, des dispositifs d'aides directes aux entreprises (Fonds de Mutualisation A89, LEADER, FISAC).

>> Développement touristique <<

Compétent en matière d'accueil, d'information, de promotion touristique et de commercialisation de produits touristiques, le SMADC a créé en 2010 l'Office de Tourisme des Combrailles (OTC) et assure aujourd'hui un rôle essentiel dans son fonctionnement. Il a également institué la taxe de séjour. Il gère en régie le Manoir de Veygoux, qu'il a entièrement réhabilité depuis 2000.

>> Santé et offre de soins <<

Intervention de 3 services complémentaires du SMADC : le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) favorise le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées en perte d'autonomie ; l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) accompagne les personnes souffrant de pathologies neuro-dégénératives et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR) apporte un soutien aux proches aidants. Le SMADC porte également un Contrat Local de Santé visant à développer l'offre de soins sur le territoire.

>> Développement culturel <<

Il organise des rencontres artistiques (spectacles, expositions...) et des ateliers de pratiques artistiques pour les jeunes, les personnes âgées et handicapées du territoire ; soutient financièrement les projets et réseaux culturels et artistiques. Il valorise le patrimoine en organisant des visites patrimoniales en partenariat avec les communes.

>> Agriculture et forêt <<

Le SMADC porte le Réseau Agricole Combrailles qui vise à anticiper et préparer la transmission des exploitations, définir et installer de nouvelles activités agricoles sur le territoire, ou encore améliorer le foncier par des échanges. Il a initié un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC), permettant aux exploitants agricoles volontaires d'adopter des mesures agro environnementales sur le périmètre du bassin versant de la Sioule.

>> Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <<

Structure porteuse de ce document de planification stratégique élaboré par les élus et approuvé en 2010, le SMADC est chargé de sa mise en œuvre et son respect dans le cadre de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme locaux notamment et accompagne les collectivités dans ce sens.

>> Environnement <<

Le SMADC contribue à l'animation et à la mise en place d'actions concertées et adaptées dans le cadre des contrats territoriaux (notamment celui du bassin versant de la Sioule), ou encore en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour améliorer les milieux aquatiques. Il porte également l'inventaire des zones humides qui va se poursuivre sur le bassin versant du Cher, et a organisé depuis 2019 une campagne de récupération des épaves.

>> Informatique et numérique <<

Le SMADC propose aux collectivités adhérentes un service d'assistance informatique qui concerne à la fois les applications/logiciels et les matériels ; et met à leur disposition un portail cartographique et une plateforme de dématérialisation des marchés publics.

>> Programme LEADER <<

Le SMADC assure la globalité de l'animation et de la gestion du programme européen LEADER qui permet de soutenir des projets locaux en zone rurale.

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à consulter le nouveau site internet du SMADC

www.combrailles.com



ou la page facebook

Pour nous contacter :

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

2, place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

La gestion des déchets

Des caméras de surveillance ont été installées sur le site du point propre afin de limiter les dépôts sauvages divers et variés, qui, pour la plupart, devraient rejoindre la déchèterie.

Nous rappelons également que les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs pour ordures ménagères, ni sur la voie publique, ni sur la propriété d'autrui.

Pour vous aider à bien trier, vous pouvez vous référer au document ci-dessous vous rappelant les bons gestes.

Pour information ! A compter du 1er janvier 2021, la collecte des ordures ménagères se fera une fois par semaine le mardi après-midi.

Rien ne sert de jeter quand on peut trier !



Des restes après le repas ? Pensez au compostage !



www.sictom-des-combrailles.fr
04 73 85 95 74



COMPOSTER, UN GESTE FACILE QUI PERMET DE REDUIRE SES POUBELLES !

Le SICTOM des Combrailles s'associe tous les ans au VALTOM pour la promotion du compostage individuel de jardin, permettant de détourner des tonnes de déchets organiques de l'incinération.

Le syndicat a décidé de participer financièrement à leur achat, par le biais de l'opération annuelle du VALTOM.

Qu'est-ce que le compost ?

Le compost est un produit fertilisant résultant de la transformation de la matière organique.

A quoi sert-il ?

Il est un excellent engrais qui permet d'alléger et de structurer le sol. Il peut être utilisé en paillage. Il retient l'eau ce qui permet de limiter l'arrosage.

Pourquoi composter ?

- Obtenir un engrais gratuit et naturel
- Donner une seconde vie à nos déchets en participant au développement durable
- Diminuer le volume d'ordures ménagères et donc le coût de transport de nos déchets car 1/3 des ordures ménagères sont des bio-déchets.

C'est très simple de composter

- Déposer vos déchets dans votre composteur
- Etaler, mélanger la matière avec la couche inférieure sur quelques centimètres
- Recouvrir de matière sèche (broyat, feuilles mortes...)

Il faut apporter la même quantité de matière humide (déchets alimentaires) que de matière sèche (broyat, feuilles mortes...).

La commission sociale...

Les colis anniversaire

Tout au long de l'année, des colis ont été distribués aux personnes de plus de 85 ans, inscrites sur les listes électorales d'Espinasse, à l'occasion de leur anniversaire.

Les colis de fin d'année

La commission sociale a décidé de renouveler l'offre de colis de fin d'année pour les personnes de 70 ans et plus. Les colis ont été distribués par les membres de la Commission au domicile des intéressés. Un moment chaleureux et de convivialité apprécié par tous !



Noël des enfants

L'arbre de Noël destiné aux enfants de la Commune de 12 ans et moins n'ayant pu être organisé en raison du contexte sanitaire, le Père-Noël et son assistante ont distribué les cadeaux le 19 décembre individuellement à la mairie pour le plus grand bonheur de nos bambins !



Par ailleurs, l'assistante du Père-Noël anime un atelier de loisirs récréatifs sur le temps périscolaire au moment de la pause méridienne le jeudi en accord avec Roxanne EYMARD, Professeuse des écoles

Divers



La mairie a été décorée et une crèche a pris place dans l'église Saint-Martin.



Mon beau sapin !

Comme tous les ans, le sapin a été installé sur la place de l'église. Mais cette année, nous avons eu la chance de le voir magnifiquement enneigé pour Noël !



Association Réseau Seniors
CLIC Riom Limagne Combrailles
73 Rue Lafayette 63 200 RIOM
04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr / www.clic-riom.fr
Du lundi au jeudi 9h00-12h00 / 14h00-17h00 et vendredi 9h00-13h00



DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Le CLIC, financé par le Conseil départemental, accueille, informe et oriente les personnes de plus de 60 ans, les aidants familiaux et professionnels.

Le CLIC vous informe sur les dispositifs existants :

Les services d'aide à domicile du territoire

Les soins infirmiers/médecins/kinésithérapeutes/pharmacies

Les établissements d'accueil : résidence-autonomie, EHPAD

Les solutions de transport et aides à la mobilité

Les dispositifs d'amélioration de l'habitat

Les solutions de répit pour les aidants familiaux

Les aides financières

Les actions collectives proposées sur le territoire...

Pour toute demande d'informations, le CLIC est joignable par téléphone ou vous accueille dans ses locaux. Il vous guide et vous oriente vers les dispositifs les plus adaptés à vos besoins individuels et vous accompagne dans les démarches nécessaires à leur mise en place.

Le CLIC peut évaluer l'ensemble de vos besoins, par une visite à domicile, et vous propose un plan d'aide personnalisé vous orientant vers les dispositifs adaptés pour une prise en charge globale coordonnée. Le CLIC vous accompagne dans toutes les démarches nécessaires à sa mise en place.

DES ACTIONS COLLECTIVES

Il vous est possible de contacter le CLIC pour connaître l'ensemble des actions collectives proposées (événements, ateliers, conférences...) mais aussi de nous transmettre vos besoins et vos souhaits d'actions. Le CLIC recueille les besoins territoriaux pour leur organisation et sollicite ses partenaires pour leur mise en place sur l'ensemble des communes demandeuses. Si aucun de ses partenaires ne propose l'une des actions demandées, le CLIC se charge de porter l'action et tente d'obtenir des financements pour sa réalisation.

UN OBSERVATOIRE DES BESOINS

Le CLIC détient un rôle d'observatoire des besoins et communique au Conseil départemental les leviers et les freins repérés sur le territoire. Il peut être à l'origine de groupes de travail avec l'ensemble des acteurs du secteur de la gérontologie, afin de trouver ensemble des réponses aux besoins repérés.

Informations utiles...



ADIL 63 Espace INFO ENERGIE

Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie
129 avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 30 75
<http://www.adil63.org/>
contact@adil63.org

L'ADIL et ses missions

Une mission de service public pour les particuliers

L'ADIL conseille et informe les particuliers sur toutes les [questions juridiques, financières et fiscales du logement](#).

Dans le domaine juridique, l'ADIL informe sur :

- les droits et obligations des locataires et des propriétaires (bail, loyer et charges, dépôt de garantie, état des lieux, réparations...)
- la copropriété (assemblée générale, règles de majorité, travaux, conseil syndical...)
- les contrats (de vente, de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise...)
- les relations avec les professionnels
- les relations de voisinage
- les assurances constructions
- l'urbanisme

la réglementation sur la qualité de l'habitat (décence, insalubrité, amiante, plomb, termites...)

Dans le domaine fiscal, l'ADIL informe sur :

la fiscalité immobilière (revenus fonciers, crédits d'impôt, TVA...)

Dans le domaine du financement de l'accession à la propriété, l'ADIL donne une information complète et précise sur :

- les prêts
 - les aides au logement
- le financement de l'amélioration de l'habitat
L'ADIL a pour objectif de permettre à tout accédant de mener son projet d'accession à la propriété en toute sécurité financière et juridique. Pour cela, l'ADIL établit au futur accédant un plan de financement ou un diagnostic financier personnalisé.

Dans le domaine technique et qualité du bâti, des techniciens renseignent sur :

- la maîtrise de l'énergie : le choix de l'énergie et les énergies renouvelables, les systèmes de chauffage, l'isolation thermique et les économies possibles
 - la qualité environnementale de l'habitat, les matériaux, les notices descriptives de travaux
- la réglementation technique

Un expert juridique et un appui technique

L'ADIL 63 est un référent juridique départemental en matière de logement au service des élus et des travailleurs sociaux. Elle est, également, un observateur privilégié de la demande des particuliers, du comportement des ménages et des pratiques immobilières

Ce que l'ADIL ne fait pas

- Elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation. Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur. Si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit du logement, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les organismes spécialisés, tels que les associations de défense des locataires ou les syndicats de propriétaires, dont les coordonnées sont mises à la disposition du public.

A l'école...

Cette année, le RPI Biollet-Charensat-Epinasse accueille 38 enfants. 14 élèves de maternelle sont scolarisés à Biollet avec **Alexandra CORNIEUX**, 13 élèves de CP et CE1 à Charensat avec **Mylène BASCOBERT** et 11 élèves de CE2, CM1 et CM2 à Espinasse avec **Roxanne EYMARD**.



L'année 2020 a été particulière avec le confinement aux mois de mars et avril et donc l'école à distance, à la maison. Cela n'a pas été facile mais les élèves comme les parents ont su relever le défi ! Tous les élèves étaient contents de reprendre le chemin de l'école en mai-juin pour finir le plus « normalement » possible l'année scolaire.

Notre voyage scolaire prévu (visites et activités autour des Châteaux de la Loire) a donc été annulé. Mais ce n'est que partie remise dès que la situation sanitaire le permettra !

Cette rentrée de septembre 2020 a elle aussi été fortement impactée ; le protocole sanitaire limite les activités à l'école et les sorties scolaires. Cependant, retrouver un quotidien de classe a été un plaisir pour les élèves comme pour l'enseignante !

Nous tenons à remercier les trois communes du RPI Biollet-Charensat-Epinasse ainsi que l'association des parents d'élèves pour la fourniture des masques pour les enfants.

Petit aperçu de nos activités à l'école

- **Février 2020** : Nous sommes allés au festival du court-métrage de Clermont Ferrand pour visionner la sélection enfants puis nous avons visité le musée Bargoin. Nous avons pu observer des collections archéologiques datant de la Préhistoire et de l'Antiquité.



- **Octobre 2020** : Nous avons participé à la semaine du goût en cuisinant un gâteau à la carotte ! C'est curieux mais très bon !

- **Novembre 2020** : Nous avons passé la journée à l'école des Sciences de Châteauneuf-les-Bains sur le thème de l'ouïe ! Apprendre comment fonctionne notre ouïe, découvrir l'anatomie de l'oreille et savoir en prendre soin ont été nos découvertes de la journée.

- **Décembre 2020** : Le traditionnel repas de Noël a eu lieu jeudi 17 décembre à Espinasse. Le Père Noël est même venu nous rendre visite !



« Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! »

Roxanne EYMARD

La Vie associative...

Le Club de l'Amitié

Malheureusement, le Club de l'Amitié, comme toutes les associations, a dû renoncer à toutes ses manifestations en 2020 en raison de la crise de la Covid 19.

Il vous présente à toutes et à tous, ses meilleurs vœux de bonheur, joie et santé pour 2021, ainsi qu'à vos familles. Que cette nouvelle année redevienne le plus rapidement possible normale et festive afin de reprendre nos activités.

Une pensée pour Jacques LOUIS décédé le 21 juin 2020 qui fut président du Club de l'Amitié pendant quelques années.

Le Président, Yves GIDEL

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021.

Au vu de la crise sanitaire de 2020 nous n'avons malheureusement pas pu nous retrouver pour le vide grenier ni pour la fête des foins.

En espérant que la situation s'améliore cette année.

La Présidente, Malvina LE GALL



L'amicale des chasseurs

La composition du bureau est la suivante :

Président : **Mr Loïc ROFFET** - Vice-présidents : **Mr Raoul BOUDAUD** et **Pierre DEMAN**
Trésorier : **Mr Patrick PAUL** - Vice-trésorier : **Mr Daniel MOURDON**
Secrétaire : **Mr Jérôme GOURSON** - Vice-secrétaire : **Mr Yves BUSSIÈRE**

La saison a débuté le 15 août 2020 en raison de la nécessaire protection des cultures de nos agriculteurs. Nous constatons une diminution des populations de sangliers sur notre commune cette année.

Nous avons été très perturbés, comme beaucoup de personnes, par cette crise sanitaire pour exercer notre passion. Une dérogation administrative nous a permis de chasser les week-end avec des règles sanitaires strictes afin de participer à la régulation du grand gibier.

Habituellement, nos jours de chasse sont les jeudis, samedis et dimanches pour le petit et gros gibier et tous les jours pour les oiseaux migrateurs. Cette dernière pratique est peu exercée sur notre commune.

Les attributions pour 2020 et 2021 sont 23 chevreuils et 15 sangliers indifférenciés. Nous avons réalisé à ce jour 5 sangliers et 12 chevreuils partagés entre les propriétaires qui nous prêtent leurs terrains et les chasseurs participants à la vie de notre société. Cette saison, nous avons fait 3 lâchers de petit gibier, 50 faisans à l'ouverture, 40 en octobre et 30 en décembre. En dépit desquels, la population acclimatée de cette espèce n'augmente pas en raison d'un nombre de prédateurs important. Les renards sont particulièrement nombreux et en hausse cette année à cause principalement du premier confinement où il était interdit de pratiquer la vénerie sous terre.

Nous avons dû annuler notre repas du « sanglier à la broche ». Nous espérons le faire dès que possible.

Je remercie tous les chasseurs et chasseresses de la société pour leur investissement fourni toute l'année., ainsi qu'aux propriétaires d'Espinasse laissant pratiquer notre passion.

Meilleurs vœux à tous pour 2021

Le Président, Loïc ROFFET

L'association des parents d'élèves Biollet-Charensat-Espinasse

Le bureau se compose comme suit :

Président : **Stéphane GRANDSAIGNE** - vice-Présidente : **Amandine SABY**
Trésorière : **Elise CHAFFRAIX** - Trésorière adjointe : **Virginie MASSON**
Secrétaire : **Angélique GUILLOT** - Secrétaire Adjointe : **Malvina LE GALL**

L'année 2020 restera marquée par la disparition de Virginie RIBIÈRE après avoir lutté contre la maladie. Présidente depuis septembre 2016, Virginie mettait tout en œuvre pour que les enfants puissent bénéficier de diverses activités. Engagée et fédératrice pour le maintien du RPI, Virginie laissera une image d'une personne respectée et combative dans tout ce qu'elle entreprenait. Elle aura œuvré pour la mise en place d'une garderie et de l'accueil de loisirs au sein du RPI.

Dans ce contexte difficile, les membres du bureau ont souhaité maintenir les activités prévues mais la crise sanitaire en a décidé autrement. Seul le loto de février a pu être réalisé. Ce fût un succès grâce à la mobilisation de la population.

La somme récoltée devait servir à aider les écoles pour financer les voyages scolaires qui devaient avoir lieu courant de l'année scolaire. Nous espérons que les conditions seront meilleures au cours des mois à venir afin que les projets se concrétisent.

Malgré les restrictions sanitaires l'APE BCE fait en sorte de soutenir les écoles et de rester à l'écoute de leurs besoins (achat de masques, maintien du soutien pour Noël...).

Des activités sont en réflexion mais restent en attentes de sortie de crise.

Le bureau de l'APE vous souhaite une très bonne année 2021.

Le Président, Stéphane GRANDSAIGNE

Le Souvenir Français



Une fière construction se dresse devant l'Eglise de notre village. Qu'évoque-t-elle ? Quels sont les souvenirs attachés aux noms gravés et aux dates ?

C'est bien sûr du **Monument aux Morts** dont il est question, lieu de rassemblement symbolique que le contexte sanitaire actuel rend hélas moins fréquenté.

Ce monument est bien plus qu'un point de rencontre entre les anciens combattants et les aînés, c'est un appel mémoriel vers les jeunes.

Après la guerre de 1870, une partie de la population - alsacienne - marque son attachement à la France en rendant hommage aux « Morts pour la France », ainsi naît le **Souvenir Français**.

Attributions du Souvenir Français depuis 150 ans :

- **Entretien** : les bénévoles de l'association concourent à la restauration des monuments et prennent soin des sépultures, notamment celles en déshérence ;

- **Se souvenir** : chaque membre participe aux commémorations des événements qui ont forgé notre histoire en honorant tous ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie ;



Le Souvenir Français est présent dans le monde entier.



- **Transmettre** : il s'agit de communiquer l'héritage de mémoire aux jeunes générations en mettant en œuvre des activités pédagogiques de sensibilisation (témoignage en milieu scolaire par exemple).

En France, il est installé dans 96 délégations départementales. Celle du Puy-de-Dôme, forte à ce jour de près de 300 adhérents, compte 10 comités locaux dont celui du Pays de Saint-Eloy qui s'étend sur le périmètre de la communauté de communes.

Le siège de ce comité est implanté à Espinasse.

Son Président, **Louis Troccaz** (tél : 06 75 79 51 67) est à votre disposition pour vous présenter en détail les activités du Souvenir Français et ce que vous pouvez en attendre. Vous pouvez également consulter le site Internet : **le-souvenir-francais.fr**